

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.15.68

Courriel : [agaillard@mairie-marmande.fr](mailto:agaillard@mairie-marmande.fr)

Réf. courrier : KD/AG : 2023.040

Marmande, le 15 novembre 2023

---

## COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER MAGDELEINE / BOUILHATS / DISPANS JEUDI 2 NOVEMBRE 2023

---

---

Lieu : maison de quartier de Magdeleine

Début de la rencontre : 18h30

Fin de la rencontre : 20h00

En présence de : M. le Maire et de Mme Valérie GUILBAUD, élue référente du quartier Magdeleine, conseillère en charge aux solidarités et au Centre Social.

18 habitants

Service Citoyenneté : Alain GAILLARD

## **Début de la séance**

Avec la venue de nouveaux habitants, un tour de table a permis à chacun de se présenter, ses motivations, ses intérêts à participer à la vie du quartier.

A l'issue de ce temps-là, plusieurs thèmes et ou interrogations ont été évoquées :

- Présent budget participatif
- Projet panneaux photovoltaïques
- Dénominations de voies
- Projet déchetterie
- Chemin privé Lagarenne – entretien / emplacement containers
- Animation = association des parents d'élèves école Magdeleine

### **1- Présentation du budget participatif**

#### Projet kiosque de l'esplanade de Maré

Ce projet vise à rénover le kiosque situé sur l'Esplanade de Maré, en centre-ville. L'idée est de créer un espace convivial en aménageant les alentours du kiosque, en y intégrant des éléments de végétalisation et en mettant en avant le patrimoine local.

#### Objectif du projet :

- Rénovation complète du kiosque pour le rendre plus fonctionnel et attrayant.
- Aménagement d'espaces conviviaux autour du kiosque pour encourager les rencontres et les échanges entre les habitants.
- Végétalisation pour apporter une touche de nature supplémentaire à l'espace.
- Mise en valeur du patrimoine historique et culturel associé à l'Esplanade de Maré.

Projet présenté par M. POZZOBON au travers d'un power point.

### **2- Projet panneaux photovoltaïques**

« L'association du bien vivre sur les coteaux Nord Marmandais » dénonce un projet sur l'installation de panneaux photovoltaïques.

Les faits, un propriétaire viticole a décidé de vendre ses parcelles de terrain à un groupe commercial qui installe des parcs de panneaux photovoltaïques.

Ce nouveau concept « dénature » le visuel sur les coteaux.  
De par ces faits, l'association se bat contre ce type de projet.

M. le Maire est informé de la démarche de la société privé mais rappelle que ce dossier rentre dans le cadre du domaine du privé.

### **3- Dénominations de voies**

Certains tracés sur le territoire restent à dénommer. Le secteur en contre bas de la maison de quartier en fait partie.

Une personne de l'assemblée propose de dénommer cette voie « chemin de l'école de Magdeleine ».

Après consultation, les participants valident la proposition.

L'assemblée est satisfaite du projet sur le dossier des dénominations de voies. Il est rappelé que ce dossier sera toujours d'actualité (changement de propriétaire, locataire, construction...)

Rappel : la numérotation métrique

La méthode :

- Cette numérotation correspond à une distance exprimée en mètre depuis un point d'origine appelé « point zéro » (mairie, église...) et prend en compte les côtés pairs et impairs.

### **Avantages multiples**

Le citoyen :

- Facilite l'accès aux soins et aux services à domicile (médecins, secouristes...)
- Facilite la livraison à domicile (commandes par correspondance, visites de courtoisies...)

La commune :

- Donne une cohérence d'identité à la commune / ville
- Facilite la gestion des listes électorales
- Permet la collecte des déchets

La mairie et la poste :

- Facilite l'identification des rues
- Fluidifie la distribution du courrier

Les services :

- Améliore l'identification et la gestion des clients par les services d'eau, d'électricité, gaz, police, sapeurs-pompiers, impôts...
- Permet le guidage et le repérage par GPS

#### **4- Projet déchetterie**

Un nouveau projet concernant la création d'une nouvelle déchetterie est à l'ordre du jour. Le concept est sous la responsabilité de VGA.

Le lieu de cette nouvelle plate-forme sera sur le quartier de Lolya (derrière les services techniques de la municipalité).

Lors des prochaines réunions, nous donnerons des informations en lien avec l'avancée du projet.

#### **5 – Chemin privé Lagarenne - entretien / emplacement containers**

Le lieu-dit « Lagarenne » bénéficie d'un complexe de huit habitations.

Dans le cadre du dossier sur les dénominations de voies, les propriétaires bénéficient d'une numérotation ainsi que d'une dénomination.

Ce site est pourvu d'un chemin en très mauvais état.

Les riverains demandent si la municipalité ne pourrait pas prendre en charge l'entretien du chemin.

La réponse de M. le Maire, lors d'une visite de terrain, a répondu que les premiers aménagements de l'entretien du chemin est à la charge des copropriétaires.

Une fois le chemin rénové par les résidents la municipalité peut prendre le relais.

Un autre problème concerne l'emplacement des containers poubelles.

L'élue répond que cette demande est de la responsabilité de VGA, service environnement.

#### **6- Animation = associations des parents d'élèves école Magdeleine**

L'APE propose aux habitants du conseil de quartier de regrouper les animations de l'école avec celles du conseil de quartier.

Deux dates sont proposées une au mois de février et une au mois de juin.

